BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3074

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FRÉJUS

Ventes et cessions

429 822 984 RCS Fréjus.
S.A.R.L ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 175000.00 EUR.
Adresse : 369, Rue Albert Einstein, Zone Industrielle la Palud Lotissement 19, 83600 Fréjus.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS Société à responsabilité limitée au capital de 175 000 euros Siège social : Zone Industrielle La Palud Lotissement 19 369, rue Albert Einstein 83600 FREJUS 429 822 984 RCS Fréjus ET SARL AZUR HYDRAUTEC Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros Siège social : Zone Industrielle La Palud 3, rue Albert Einstein Lot.19 83600 FREJUS 792166985 RCS Fréjus AVIS DE PROJET DE FUSION 1 - Fusion par voie d'absorption par la Société SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS de la Société SARL AZUR HYDRAUTEC, sociétés sous contrôle commun. 2 - Évaluation de l'actif et du passif de la Société SARL AZUR HYDRAUTEC : Les éléments de l'actif et du passif de la Société SARL AZUR HYDRAUTEC dont la transmission à la SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS est prévue ont été évalués à la valeur comptable, soit : Actif : 1 411 669 euros ; Passif : 1 290 790 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 120 879 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1ER janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. 3 - Montant de l'augmentation de capital de SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS au titre de l'absorption de la Société SARL AZUR HYDRAUTEC : 21 333,31 euros par création de 960 parts nouvelles de 22,2222 euros de pair chacune de la Société SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS. 4 - Rapport d'échange des droits sociaux : 96 parts nouvelles d'une valeur de 124.87 euros chacune de la Société SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS pour 100 parts d'une valeur de 120, 879 euros chacune de la Société SARL AZUR HYDRAUTEC 5- Montant de la soulte totale à verser (pour les 960 parts créées): 1 003,80 euros 6 - Montant prévu de la prime de fusion : 99 545,69 euros. 7 - Le projet de fusion a été établi, en date à Fréjus, du 26 juin 2023 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Fréjus au nom des deux Sociétés le 28 juin 2023 SARL ETABLISSEMENTS PATRICK PARIS SARL AZUR HYDRAUTEC le gérant - Patrick PARIS le gérant - Patrick PARIS.